

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 21 DÉCEMBRE 2017**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le jeudi 21 décembre 2017, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants : Madame Pascale G. Malenfant, madame Martine Hudon, monsieur Hubert Gagné-Guimond, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et madame Annie Sénéchal.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Madame Isabelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. Adoption du budget 2018 et du programme triennal des immobilisations.

288-12-2017

RÉSOLUTION D'ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU QUE le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Le Conseil adopte le budget « revenus » qui suit pour l'année financière 2018 :

	BUDGET 2018
Taxes	1 845 677 \$
Palements tenant lieu de taxes	5 105 \$
Transferts	400 476 \$
Services rendus	49 595 \$
Imposition de droits	59 500 \$
Amendes et pénalités	4 000 \$
Intérêts	3 500 \$
Excédent de fonctionnement affecté, non affecté et Fonds réservés	(15 005) \$
Transfert aux activités d'investissement	(522 766) \$
TOTAL DES REVENUS	1 830 082 \$

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

QUE le Conseil adopte le budget « dépenses » qui suit pour l'année financière 2018 :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2018
Administration générale	355 339 \$
Sécurité publique	253 420 \$
Transport	612 462 \$
Hygiène du milieu	432 942 \$
Aménagement, urbanisme et développement	184 011 \$
Loisirs et culture	155 138 \$
Frais de financement	25 188 \$
Remboursement de la dette à long terme	63 928 \$
Amortissement	(252 346) \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 830 082 \$
SURPLUS	0 \$

Le conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit :

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS			
	2018	2019	2020
Camion déneigement	275 000 \$		
Citerne	0 \$	40 000 \$	
Routes	607 569 \$	210 000 \$	210 000 \$
Projet St-Louis	10 000 000 \$		
Projet Station			6 000 000 \$
Site internet	5 000 \$		
Tour d'observation	65 000 \$		
Réserve Q2r22	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Rénovation du bâtiment municipal		275 000 \$	
	10 962 569 \$	535 000 \$	6 220 000 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS

289-12-2017

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 20 h 21

Rosaire Ouellet, Maire

Isabelle Michaud, Secrétaire-trésorière